



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

Clermont-Ferrand, le lundi 15 avril 2019,

Gérald NIVELON
Président du Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Basketball

A

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Clubs du Comité du Puy-de-Dôme,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Clubs du Comité du Cantal et du Comité de l'Allier soumis à une dérogation spéciale, de BB BRIOUDE,

Mesdames et Messieurs les licencié(e)s Hors Association,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur,



MINISTÈRE
DES DROITS DES FEMMES,
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Crédit Mutuel
Massif Central



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

est convoquée :

VENDREDI 28 JUIN 2019

Emargement et opérations de vote de 18h15 à 19h

Assemblée Générale extraordinaire (modification des Statuts) de 19h à 19h15

Assemblée Générale ordinaire à partir de 19h15

A

SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

Salle des Fêtes – 3 rue de la Mairie

Conformément aux Statuts adoptés le 29 juin 2018 à PONT-DU-CHATEAU, les clubs du département du Puy-de-Dôme, ceux de la Haute-Loire, de l'Allier et du Cantal soumis à une dérogation spéciale devront être représentés par leur Président ou une personne licenciée de ce club possédant un mandat écrit signé du Président sous peine **d'une amende de 160 €** (le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis).

La **licence validée** pour la saison 2018-2019 devra être présentée lors de la vérification des pouvoirs.



web

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

Conformément aux Statuts de la Fédération Française de Basket Ball adoptés le 20 octobre 2018 à AVIGNON, il est fait appel à candidature pour pourvoir les postes de représentants dans le collège départemental pour l'Assemblée Générale de la Fédération qui se déroulera à VITTEL (88) le samedi 12 octobre 2019.

- **2 places à pourvoir**
- **Est éligible** toute personne majeure, jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six mois à la date de l'Assemblée Générale dans l'un des groupements sportifs du département du Puy-de-Dôme.

Cet appel à candidature est lancé **auprès de l'ensemble des clubs appartenant au Comité du Puy-de-Dôme**. En revanche, lors de l'Assemblée Générale, seuls seront appelés à voter pour la désignation des délégués départementaux les clubs du Puy-de-Dôme dont aucune équipe senior n'opère en Championnat de France.

Les candidatures individuelles, auxquelles sera jointe la licence de la saison 2018-2019 (ou photocopie), seront adressées par pli recommandé (ou remise en mains propres, sous conditions), **au plus tard le 29 mai 2019 délai de rigueur (cachet de la Poste faisant foi)**, à :

**Comité Départemental du Puy-de-Dôme de BasketBall (Commission Electorale)
63 avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND**

Gérald NIVELON
Président du Comité

